

# ***Guide pour la demande de subvention***

***Programme de support institutionnel à la recherche  
à l'enseignement (PSIRE) – Volet enseignement***

**2021**



## 1. Objectifs

Dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement et la qualité des apprentissages dans les cours et les laboratoires, l'École veut promouvoir et soutenir les réalisations et innovations pédagogiques de ses professeurs(es) et maîtres d'enseignement par le volet enseignement du Programme de support institutionnel à la recherche et à l'enseignement (PSIRE). Afin de maximiser l'impact du programme, le PSIRE - Volet enseignement privilégiera les approches novatrices en pédagogie appliquée à des projets aux retombées institutionnelles ou impliquant plusieurs départements.

Dans la situation actuelle de la transformation numérique de la société et de l'impact de la situation exceptionnelle du confinement et de la distanciation, un intérêt particulier sera accordé à tous projets de transformation innovateurs des cours et laboratoires en mode à distance, hybride ou à la création de capsules de cours et de laboratoires d'autoformation.

## 2. Exemples de projets

Cette liste d'exemples (non limitative) peut vous guider dans l'élaboration d'un projet supporté par le PSIRE-Enseignement.

### A - Développement d'approches ou de supports pédagogiques innovateurs

- augmentation de la participation active des étudiants(es) en classe (enseignement actif, études de cas, approche par projets, approche par problèmes, approche par mandat industriel, approche de pédagogie inversée, approche pédagogique inclusive, etc.)
- intégration de nouvelles mesures ou pratiques pédagogiques afin d'améliorer la réussite étudiante (réussite et persévérance)
- intégration de compétences transversales (compétences communicationnelles, informationnelles, etc.) dans un programme ou dans un cours

### B - Intégration des technologies à l'enseignement

- transformation de cours ou de partie de cours en présentiel en modalités à distance (ex. hybride, comodale)
- réalisation de capsules vidéo à partir des démonstrations faites au tableau en utilisant le « lightBoard » pour un visionnement hors classe (apprentissage mobile ou nomade et accessible)
- création de vidéos interactives (ajout d'annotations, questions, commentaires indexés du type : H5P, EDpuzzle, VideoAnt)

### C - Intégration de nouvelles approches pédagogiques modifiant un ou des laboratoires

- transformation de laboratoire en présence en laboratoire en ligne (ou à distance)
- visite virtuelle de laboratoire, visite industrielle ou de chantier en vidéo 360 interactive et RV (réalité virtuelle ou augmentée)
- approches par études de cas ou par projets exigeant la modification d'un ou des laboratoires;
- réingénierie d'une application existante pour la rendre adaptée à un environnement pédagogique
- aide à la réalisation de capsule (Camtasia) pour l'utilisation d'un logiciel spécialisé dans un laboratoire

## 3. Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de la Doyenne des études ou du Vice-doyen au développement pédagogique, d'un(e) professeur(e) de l'ÉTS, d'un(e) maître d'enseignement de l'ÉTS, d'un(e) expert(e) en pédagogie provenant de l'externe et d'un(e) agent(e) de développement pédagogique qui agit à titre de secrétaire du jury.

#### 4. Critères d'attribution

Dans un premier temps, le comité s'assure que le projet cadre avec les objectifs du concours. Par la suite, un classement global des projets est effectué en fonction des critères suivants:

- clarté de la demande
- innovation dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage
- portée du projet (institutionnelle, programme, groupe de cours, un cours)
- impact sur l'apprentissage des étudiants(es)
- nombre d'étudiants(es) touché(es)
- faisabilité
- justification du budget

En fonction du nombre de demandes et de l'évaluation du comité de sélection, le montant de la subvention attribué peut différer du budget demandé.

#### 5. Budget

Le support financier accordé vise à compléter la tâche de base des professeurs(es) et des maîtres d'enseignement. Il couvre l'aide financière à l'engagement ponctuel de personnels pour la réalisation des projets. Dans le cas de l'engagement d'un membre de la communauté étudiante, les taux horaires de base (excluant les bénéficiaires marginaux) en fonction des qualifications et de la nature de la tâche sont :

- sans baccalauréat 13,95 \$ à 26,78 \$
- détenteur(rice) de baccalauréat, maîtrise ou doctorat 23,66 \$ à 32,00 \$

L'engagement d'étudiants(es) inscrits(es) à l'ÉTS est à privilégier. Toutefois, si le besoin est justifié, il est possible d'obtenir les services d'un(e) professionnel(le) au taux du marché. Les dépenses suivantes sont inadmissibles: salaire des ressources humaines du BSPT, des départements incluant les enseignants(es), les professionnels(les) et les techniciens(nes), les frais d'équipements et les logiciels.

#### 6. Journée d'innovation pédagogique

Le(a) récipiendaire s'engage à fournir un rapport des activités réalisées ou à participer à la Journée d'innovation pédagogique. Cette journée permettra aux récipiendaires du PSIRE-Enseignement de présenter leurs réalisations permettant les échanges et les discussions. Des détails vous seront communiqués ultérieurement par l'entremise du Bureau de soutien pédagogique et technopédagogique.

#### 7. Dates importantes

Lancement de l'appel à projets	14 mai 2021
<b>Date limite pour le dépôt des demandes</b>	<b>11 juin 2021</b>
Résultats de l'évaluation des projets	28 juin 2021
Période de réalisation des projets	30 juin 2021 au 30 avril 2022

#### 8. Dépôt de la demande

Le(a) responsable du projet doit transmettre une version numérique du projet avec les signatures électroniques des membres de l'équipe (le cas échéant) et du directeur, sur Moodle, dans la section PSIRE - Enseignement sous dépôt PSIRE 2021 : <https://ena.etsmtl.ca/mod/assign/view.php?id=874819>

#### 9. Personne-ressource

Pour toute question sur ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec :  
[Mélanie Fournier](#), agente de développement pédagogique, au poste 7952  
 Bureau de soutien pédagogique et technopédagogique, Décanat des études